

BULLETIN MUNICIPAL

Froideconche – N°7 – AOÛT 2017



Sommaire

En bref à la mairie	3
Les manifestations	4
Les travaux réalisés et en cours	6
« Le Breuchin et le Morbief »	7
Les associations de notre commune	8
Incivilités et rappels des réglementations	10
Informations diverses	11



En bref à la mairie

- ✓ Suite au départ de Corinne MATHIEU, **Véronique ULRICH** de Saint Sauveur est embauchée en contrat d'accompagnement dans l'emploi depuis le 3 mai 2017 pour une durée hebdomadaire de 20 heures. Sa principale mission étant d'assurer l'hygiène des bâtiments communaux.



- ✓ Simon COURTOY embauché en qualité d'agent d'entretien des espaces verts en 2014 a terminé son contrat d'avenir mutualisé en juin. Nous le remercions pour le travail accompli. Ce contrat lui a permis de trouver un CDD dans une entreprise d'espaces verts.



- ✓ Un nouveau look pour le rond-point de la Zouzette créé et réalisé par les responsables du fleurissement et les employés communaux.

- ✓ **Plan canicule** : Courant juillet 2017, les membres du Comité Communal d'Action Sociale et les pompiers de Froideconche ont mis en place une action de prévention « plan canicule » en rendant visite aux personnes les plus vulnérables sur notre commune. Le but étant de les sensibiliser sur les réflexes à adopter en cas de fortes chaleurs. Vous pouvez contacter la mairie au 03.84.40.07.85 pour inscrire, sur une liste, les personnes âgées, handicapées, isolées ou fragiles afin qu'elles bénéficient également de ce plan pendant les vagues de fortes chaleurs. Notons que cette opération sera également reconduite pour les périodes de grands froids. Pour cet été 2017, une soixantaine d'habitants ont été recensés et visités.



Les manifestations



Carnaval des écoles

Exposition peinture

Vide grenier

Permis piéton

Ecole qui chante

Cérémonies du 8 mai et 18 juin

Fête de l'étang

Grand Huit Vosgien

Feu d'artifice



Fête à l'étang communal

C'est sous un ciel très clément que s'est déroulée la journée détente à l'étang communal le 18 juin 2017. Dès 6h00, les responsables du comité des fêtes et de la municipalité étaient à pied d'œuvre pour mettre en place la restauration et les stands de jeux.

25 kg de truites étaient lâchés dans l'étang et 15 kg dans une structure portante pour les enfants.

Le temps aidant, un public nombreux d'enfants et d'adultes participaient à cette manifestation.

Les enfants des écoles de Froideconche ont exposé leurs dessins sur le thème « un étang ».

Au cours de cette journée, 75 adultes et enfants de Froideconche, Raddon, Esboz, Fougerolles et Luxeuil foulait les sentiers alentours pour une marche d'un peu plus de 7 kms, une quarantaine d'enfants et une trentaine d'adultes ont joué aux quilles finlandaises, une

vingtaine ont tenté de trouver le juste poids d'une grosse truite et une douzaine d'enfants se sont initiés à la pêche dans l'étang.

La restauration et la buvette ont eu de nombreux clients.

La journée se terminait à 18h00 avec la remise des lots.

Les bénéfices de cette journée seront reversés aux écoles de Froideconche ; l'an passé, un chèque de 1300€ avait été remis à la coopérative des écoles par le comité des fêtes.



A vos calendriers

10 septembre	Ouverture de la chasse
16 septembre	Armistice 1914-1918
21 octobre	Soirée dansante années 70/80 (CACCF)
31 octobre	Marche d'Halloween
05 novembre	Bourse aux jouets, vide armoire (CACCF)
16 novembre	Beaujolais nouveau (Club supporters du foot)
02 décembre	Marché de Noël (CACCF)
05 décembre	Hommage aux morts pour la France en Algérie
10 décembre	Repas des anciens
21 janvier 2018	Choucroute des supporters
31 janvier 2018	Fermeture de la chasse

Rendez-vous sur le site internet de la commune ou sur notre page Facebook pour les informations en direct

www.froideconche.fr

<https://www.facebook.com/communedefroideconche>

Les travaux réalisés et en cours

Travaux eau et assainissement « Lie aux Moines »

Après 9 mois d'importants travaux et quelques désagréments pour les riverains, le chantier de remplacement complet des conduites d'assainissement et d'eau potable est arrivé à terme. En chiffre, cela représente plus de 2900 mètres linéaires de réseaux et 1500 mètres linéaires de voirie. En outre, la résorption des fuites a permis une économie conséquente de 2400m³ d'eau potable par semaine.



Un nouveau puits de captage



En ce début d'année, confrontée aux problèmes de baisse de la nappe phréatique, du vieillissement du puits de captage et du réseau de distribution d'eau potable, la municipalité a demandé dans l'urgence la possibilité de forer un nouveau puits à proximité de l'ancien. Après quelques difficultés rencontrées et une étude géologique, l'autorisation a été accordée fin mars et les travaux ont pu débuter. Ce puits creusé à une plus grande profondeur est doté de 2 pompes puissantes de 60m³/h et permet d'alimenter, depuis fin juillet, le château d'eau du Bois Laleau, l'ancien n'alimentant plus que le Lie aux Moines et Bouhay.

Changement des buts de foot

Recherche systématique des fuites sur la commune

Restructuration des bâtiments communaux

Après le choix d'un maître d'œuvre début septembre, le programme de restructuration des bâtiments communaux doit voir le jour en juin 2018.

Ce programme s'étend sur trois tranches :

- Tranche 1 : extension et réhabilitation de l'école primaire, démolition de la salle associative et création d'une nouvelle salle
- Tranche 2 : réhabilitation et accessibilité de la Mairie
- Tranche 3 : accessibilité de la salle des fêtes, de l'église et de la bibliothèque

Usine de reminéralisation

Prévue en juillet 2019.

Comme la commune de Froideconche est autorisée à produire et distribuer en vue de la consommation l'eau issue de ses puits situés à Bouhay ; selon l'article 10 de l'arrêté ARS-1 2014 du 7 juillet 2014, l'eau destinée à la consommation humaine doit subir un traitement automatique et continu de reminéralisation et mise en équilibre.

Selon l'article 17 de ce même arrêté, les études de mise en conformité sont à engager à l'initiative de la Commune de Froideconche.

Un marché pour assistance à maîtrise d'ouvrage vient d'être attribué.

« Le Breuchin et le Morbief »

*Comme toutes mes sœurs les rivières,
Comme tous mes frères les ruisseaux,
On a failli me baptiser « modeste »
Tant j'étais insignifiant et mince
Me jouant de tous ces rochers, de tous ces arbrisseaux
Pour vous offrir mes diamants et mes merveilles
Breuchin... On m'appelait Breuchin
Et je m'en vais au vent mauvais
Qui m'emporte
Et je m'en vais vers mon destin « La Lanterne »*

J.P BIOT (Il était une fois la route de l'eau)

Le Breuchin

Long d'environ 44,7km, il a son origine et une partie de son cours dans les montagnes des Vosges. Né à proximité de la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône, au lieu-dit les « cent sous » à Breuches la Grande sur la commune de Beulotte Saint Laurent, d'un petit lac dominé par une cime de 747m d'altitude. Il se jette dans la Lanterne à quelques kilomètres en aval de Luxeuil-les-Bains sur le territoire de la commune d'Ormoiche. Il sert d'exutoire à toute une série d'étangs (plateau des mille étangs). Il reçoit le Beuletin, le Raddon, la Croslière, le Tampa, l'Effreny, le ruisseau des Nars, le ruisseau de la goutte... Il traverse 18 communes.

Un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est en cours dans l'attente de restauration des ouvrages prioritaires sur le cours d'eau.



Le Morbief



10,3km de long sur les 3 communes de Froideconche, Luxeuil-les-Bains et Saint Sauveur.

Ce canal fut creusé par les moines de l'abbaye de Saint Colomban au XIII^{ème} siècle pour alimenter Luxeuil et son monastère en eau. Il a été aménagé sur les territoires de Froideconche et Luxeuil à partir d'une petite dérivation du Breuchin à la Lie aux Moines. Il a été utilisé pendant des siècles par les usines Delagrave, Depreux, comme force hydraulique. Encore exploité par l'usine Cobra de Luxeuil, il alimente l'étang de la Poche.

Dans notre prochain bulletin, « Le tacot de la Corveraine »

Les associations de notre commune

Anciens d'Afrique du Nord (AFN)	LANIER Pierre	03 84 40 28 85
Amicale des donneurs de sang	LAPREVOTE J. François	03 84 40 08 31 jeanfrancois.laprevote@sfr.fr
Anciens combattants	THIEBAUD Hubert	03 84 40 30 38 – 06 81 72 00 35 daniel.caillet0408@orange.fr
Anciens du Servance	RENAUD Alain	07 87 01 32 82 alain.renaud241@orange.fr
Association des médaillés militaires	SCHWARTZ André	03 84 40 14 79
Bibliothèque	LEVAIN Martine	06 72 61 64 28 jmlevain@aol.com
C.A.C.C.F	VERRIER Jean	03 84 40 25 06
Chasse	AISEN Georges	03 84 40 48 64
Club canin CCVB	GOETZ Eric	06 16 13 28 59
Club Colombophile	CHIZEAUX Gérard	06 07 60 86 23 gerard.chizeaux@orange.fr
Club cycliste	ARENS Jean Claude	03 84 40 35 42 – 06 88 33 38 84 jean-claude.arents@orange.fr
Club Supporters VBFC	BLANC Patrick	03 84 40 20 01 – 06 06 63 61 43 patrickblanc70300@neuf.fr
Club vétérans du foot	DUJARDIN Eric	03 84 93 86 94 – 06 84 20 97 62 eric.dujardin3@wanadoo.fr
Club 3^{ème} âge	COLLE Marie Paule	07 61 17 27 22
Country "Seven Horses"	GUY Fabien, MOREL Katia	03 84 49 38 94 – 06 08 87 41 15 guyl.68@orange.fr katia.didielot@orange.fr
CPI (Centre de 1^{ère} intervention) Sapeurs-Pompiers de Froideconche	DEMESY Sylvain	03 84 40 59 91 sdis70@sdis70.fr cip.luxeuil@sdis70.fr
Ecole de Musique Actuelle (EMA)	COMON Michel	06 61 74 86 06 – 07 61 17 27 22 www.tempo70.com
Football Club VBFC	PETEGNIEF Joël	06 83 09 85 43 francoise.petegnief@wanadoo.fr
FRANCAS	FARINEY Nathalie	03 84 40 38 41 francasfroideconche@aliceadsl.fr
Froideconche Détente - Zumba	REGEARD Marie Hélène	03 84 40 42 11 – 06 41 53 21 55 mamy.jukebox@orange.fr
GODASS'TEAM	LARRIERE Stéphane	06 13 82 30 73
Majorettes et bolas	QUETEL Stéphanie	06 99 26 16 92 stephanie.sigonney@hotmail.fr
Musique	AUBRY Michel	03 84 93 94 86
Pétanque	ESTEVE Eric	03 84 49 01 51 fredericesteve@orange.fr
Scrapbooking	ARNOUD Florence	03 63 76 04 87 – 06 07 60 86 23 florence.arnoud@gmail.com
Tous avec Alison et Valentin (Rétinite pigmentaire)	BOREY Martial & Ghislaine	03 84 40 35 48 loic.galhac@neuf.fr

✓ Une nouvelle association de Scrapbooking

Mme Florence ARNOUD proposera régulièrement, dès la rentrée, des activités de scrapbooking et loisirs créatifs.

Journée portes ouvertes : le samedi 16 septembre 2017 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

au stade de Froideconche, salle de convivialité.

Contact : florence.arnoud@gmail.com



✓ Un nouvel entraîneur au VBFC



Jérôme DURAND, nouvel entraîneur, plus de 20 ans d'expérience dans le football en tant que joueur.

Celui-ci n'arrive pas seul ; 6 nouveaux séniors intègrent le club ainsi que 12 U18.

Le club c'est 9 équipes dont 2 féminines, 170 licenciés et 20 dirigeants.

Bureau : Président, Joël PETEGNIEF – Secrétaire, Dimitri AIME – Trésorière, Nathalie FARINEY – Dirigeants, Jacques GROSJEAN et Alain RENAUD

Contact : 06 83 09 85 43 – 06 70 30 22 92

✓ Club canin de la vallée du Breuchin

La municipalité est hélas confrontée à trop de chiens errants. Attraper un chien divagant nécessite quelques précautions et un peu de technique. La municipalité a fait appel au CCVB pour recevoir une formation permettant aux intervenants de mieux appréhender cette « capture ». Après une séance théorique, 4 chiens de différents caractères se sont prêtés aux tests.



✓ Cyclo club de Froideconche

Quelques 200 participants sont partis à l'assaut du col des Chevrères et de la Planche des Belles Filles à l'occasion de la première édition du Grand Huit Vosgien qui s'est déroulé le 8 juillet avec un départ et une arrivée à Froideconche.

Deux circuits étaient proposés : 202 km avec 4500m de dénivelé et 135 km avec un dénivelé de 3000m. Un esprit cyclo sport pour une course de qualité avec une sécurité maximum.



Incivilités et rappels des réglementations

✓ Un peu de respect pour la nature et nos forêts !

Dans la semaine du 29 mai au 02 juin 2017, divers objets dont des jouets, des dessins d'enfants, du verre, des vêtements et des draps ont été lâchement abandonnés dans la forêt communale après l'étang Monsieur. Certains indices permettront à la mairie de remonter jusqu'aux auteurs de ce méfait.

✓ Par arrêtés municipaux, il est rappelé que :

- Il est strictement interdit de pénétrer dans les locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture.
- Il est interdit de stationner sur le parking des Francas de 22h à 6h ainsi qu'au stade.
- Les stationnements sur les trottoirs sont à éviter, afin de laisser le passage aux piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Ils sont interdits sur un côté, rue du Bas du Craux et Voie de Géla.

✓ Les distances légales des plantations et les hauteurs de taille minimales des haies avec la limite des propriétés sont définies par l'article 671 du code civil.

Cette règle de législation précise qu'il est interdit de planter un arbre ou une haie à moins de 0,50m de la limite de propriété. Entre 0,50m et 2 m de la clôture, la hauteur des arbres ou arbustes de la haie ne devra pas dépasser une hauteur de 2m.

Exception à ces règles : Si vous avez de vieilles plantations de plus de 30 ans, vous pourrez les conserver en l'état même si les arbres dépassent la hauteur réglementaire.

Si vous êtes dans un lotissement, à ces règles, peuvent s'ajouter des contraintes propres à ce lotissement. **Pour une bonne entente entre voisins, il suffit de respecter ces quelques règles, mais le bon sens doit toujours l'emporter et ce, même si vous êtes dans vos droits.**

✓ Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique seuls et sans maître. Tout chien errant non identifié sera immédiatement saisi et mis en fourrière municipale. Lorsqu'un chien sera réclamé à son propriétaire ce dernier devra préalablement à la remise de l'animal s'acquitter des frais de capture, des frais de garde, de nourriture, conformément au tarif en vigueur dans la commune ; 50 € par capture ainsi que des frais de gardiennage à raison de 10 € par jour en semaine et de 20 € en week-end et jour férié. (Arrêté municipal)
Vous êtes priés de ramasser les déjections de vos animaux (distributeurs de sacs mis gratuitement à votre disposition). Celles-ci sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts, parcs et jardins, aire des jeux.... Et passibles d'amendes.

✓ Tous feux (y compris les déchets verts) sur le territoire de la commune sont INTERDITS par un arrêté préfectoral, pour des raisons de santé publique.

✓ Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité sont interdits, de jour comme de nuit. (Arrêté préfectoral du 18 mai 2006)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

LE BOIS MORT EN FORET, une richesse écologique

L'article 547 du code civil stipule que les fruits de la forêt appartiennent exclusivement à leur propriétaire. Le fait de ramasser du bois mort sans leur autorisation est une infraction prévue et réprimée par l'article R 163-1 du code forestier « dans les bois et forêts, la coupe ou l'enlèvement de bois qui n'ont pas 20cm de tour ou plantés ou non depuis moins de 10 ans sont punis d'une contravention de la 5^{ème} classe » (1500€ maximum)

Le bois mort (souches, branches, arbres) constitue un élément indispensable au cycle de l'écosystème forestier. C'est un habitat très recherché par de nombreux animaux qui viennent nicher dans les cavités façonnées par quantité d'insectes. D'autre part, il protège le sol contre les ruissellements et en se décomposant, il enrichit la terre de substances nutritives et d'humus.

Afin de préserver cette richesse écologique, l'ONF laisse volontairement quelques arbres ou bois morts en forêt.



Informations diverses

ETAT CIVIL au 15/08/2017

Naissances

Nathan JEANNIN né le 11/01/2017 fils de Julien JEANNIN et Estelle PETITJEAN
Anna CAPRARO née le 17/01/2017 fille d'Anthony CAPRARO et Lydie GRANDMOUGIN
Eloïse STEULET née le 25/01/2017 fille de David STEULET et Hélène LEBON
Alya AIT RABH née le 26/01/2017 fille de Daoud AIT RABH et Carine DUPAIN
Théo MUNTEANU né le 25/03/2017 fils d'Adrien MUNTEANU et Corinne LE BRAS
Liana LARRIERE née le 27/03/2017 fille de Stéphane LARRIERE et Claudine BEGEY
Clara CORREIRA DA COSTA née le 29/03/2017 fille de Miguel CORREIRA DA COSTA et Anne CORNIER
Giulia AUBRY née le 23/04/2017 fille de Jean-Yves AUBRY et Hélène SIRI
Inaya LAMY née le 28/06/2017 fille de Laetitia LAMY

Mariages

Hubert CARRIER & Ping ZHANG le 03/06/2017
Olivier MAREK & Eva JEANDESBOZ le 24/06/2017
Jérôme GALMICHE & Justine SIGISMONDI le 24/06/2017
Stéphane BRIOU & Amandine SIGISMONDI le 24/06/2017
Benjamin SIGISMONDI & Ludivine BRINGOUT le 24/06/2017
Jonas TISSERAND & Anne Sophie NURDIN le 08/07/2017
Thibaut SIMARD & Perrine SIMON le 15/07/2017
Sabine TODESHINI & Didier GIL le 29/07/2017

Décès

Mme Clémence LAPIERRE le 22 janvier 2017
Mr Gustave MENNETREY le 23 février 2017
Mme Yvette JEANMASSON le 04 juillet 2017

NUMEROS DE DEPANNAGE

MAIRIE (en cas d'urgence uniquement) : 06 83 74 16 08

ERDF : 09 72 67 50 70 – **GRDF :** 0800 47 33 33 – **ORANGE :** 1015

RENTREE SCOLAIRE

Le lundi 4 septembre 2017

Retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Ecole maternelle : 8h25/11h25 – 13h25/16h25 - Laurence DEMOUGIN **03 84 93 81 58**

Ecole élémentaire : 8h30/11h30 – 13h30/16h30 - Claude GALMICHE **03 84 93 81 59**

Accueil périscolaire : 7h30/8h30 – 11h30/13h30 – 16h30/18h30

Accueil extrascolaire : mercredi de 7h30 à 18h30

Les mômes du Breuchin – Nathalie FARINEY **03 84 40 38 41** francasfroideconche@aliceadsl.fr

Dossiers d'inscriptions : cllic@paysdeluxeuil.fr

HORAIRES

Mairie : Mardi Jeudi Samedi de 9h00 à 12h00

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi de 14h00 à 17h00

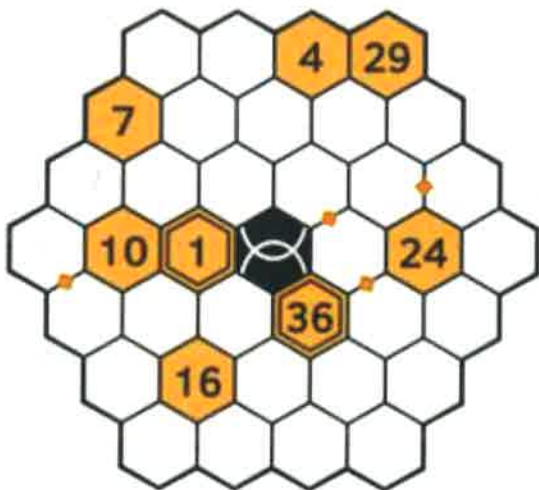
Pendant les vacances scolaires, fermée tous les matins sauf le samedi.

Poste : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h

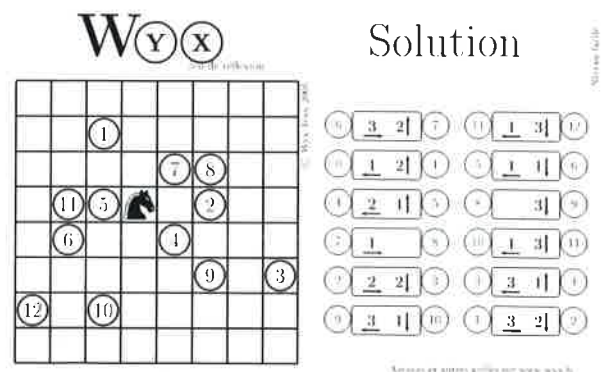
Bibliothèque : Lundi 17h30 à 18h30 – Mercredi 14h30 à 16h30 – Samedi 10h à 11h30

JEUX

Règles du Rikudo : Placez tous les numéros de 1 à 36, pour former un chemin de nombres consécutifs. Des nombres et liens entre cases sont donnés afin d'arriver au but. Deux nombres consécutifs doivent être voisins. Un lien indique un point de passage du chemin. A la fin toute la grille doit être remplie ! Bonne chance !



Solution jeu du bulletin n°6, BRAVO à tous !



Ne pas jeter sur la voie publique. Réalisation par la mairie de Froideconche. Imprimé par EDIMAG en 1000 exemplaires